

Les groupes Delta Drone et Mare Nostrum décident de réorganiser leur coopération au sein de leur pôle commun Aer'Ness

Dardilly & Grenoble, le 21 septembre 2020 à 8h

Associés depuis 2017 au sein de la société Aer'Ness, Delta Drone et Mare Nostrum ont conclu un accord visant à réorganiser leur participation respective, de manière à conforter le développement des différentes activités de ce pôle qui regroupe plusieurs filiales opérationnelles, principalement Aer'Ness Intérim, ATM Group SRA, Aer'Ness Event et Aer'Ness Training.

Première phase de l'accord, Mare Nostrum acquiert auprès de Aer'Ness 100% de la filiale Aer'Ness Intérim et 65% de la société Aer'Ness Event (les 35% restant étant détenus par le management). Cette opération désengage Delta Drone de toute implication capitalistique dans le secteur du travail temporaire, conséquence directe d'un moindre recours à l'utilisation de télépilotes pour réaliser des missions de prestations et de son orientation stratégique basée sur des solutions professionnelles intégrant des drones entièrement automatiques. De son côté, Mare Nostrum, spécialiste reconnu du secteur des Ressources Humaines, renforce ses positions commerciales et pourra ainsi librement intégrer les deux sociétés dans son périmètre.

Deuxième phase de l'accord, Mare Nostrum cède ses participations de 42,5% dans Aer'Ness à Delta Drone, qui en devient ainsi l'actionnaire majoritaire à 85%. Le principal actif de Aer'Ness est la détention majoritaire (65%), aux côtés du management, du sous-groupe ATM Groupe SRA, spécialisé dans le secteur de la sécurité privée au travers de sa filiale ATM Group Sécurité (elle-même ayant absorbé la société Aer'Ness Security en décembre 2019). Cette opération va permettre à Delta Drone d'accélérer le développement en cours de la « dronification » du secteur de la sécurité privée. Parallèlement, elle permet à Mare Nostrum de se désengager d'un actif non stratégique, à l'heure où le contexte de crise sanitaire incite à concentrer ses efforts sur ses domaines d'expertise.

Troisième phase de l'accord, Delta Drone cède à Mare Nostrum la totalité des actions détenues à l'occasion de l'entrée en bourse de Mare Nostrum, qui les acquiert dans le cadre de son programme de rachat d'actions. Pour mémoire, Delta Drone avait souscrit en décembre 2018 à une émission réservée « pré-IPO » d'obligations convertibles, qui ont été converties en actions au moment de l'introduction en bourse. Dans la logique de cette cession, Christian Viguié, Président Directeur Général de Delta Drone, a présenté sa démission de son poste d'administrateur de Mare Nostrum.

Dernière phase de l'accord, Delta Drone cède à Mare Nostrum les 50% de participation détenus dans Ergasia Campus.

Réalisées de manière amicale et concertée, ces opérations concomitantes sont essentiellement basées sur des échanges d'actions et des compensations de créances. Elles ne donnent donc pas lieu à des flux de trésorerie significatifs, pour aucune des parties.

Lors de la signature de l'accord, Nicolas Cuynat, Président Directeur Général de Mare Nostrum, a déclaré : « Cette réorganisation décidée de manière concertée clôt une page importante de notre histoire récente. La création d'Aer'Ness nous a permis de découvrir l'univers des drones et de valider que notre offre pouvait tout à fait avoir sa place dans ce nouveau secteur d'avenir. Au-delà, le soutien de Delta Drone nous a été très précieux pour réussir notre introduction en bourse. Pour ces deux raisons, l'expérience a été très enrichissante et exaltante. Je ne doute pas que nos relations amicales, perdureront au-delà de cette page qui se tourne. »

De son côté, Christian Viguié, Président Directeur Général de Delta Drone, a souligné : « C'est en grande partie grâce à la création d'Aer'Ness que nous avons pu prendre pied dans le secteur de la sécurité privée, donnant ainsi corps à notre concept de « dronification » d'un secteur traditionnel. Parallèlement, grâce à l'expertise de Mare Nostrum, nous avons expérimenté un nouveau moyen de recours à des télépilotes intérimaires, ce qui a constitué une innovation importante dans le secteur des drones civils. Aujourd'hui, nous clarifions de manière amicale notre relation, qui perdurera probablement dans le futur. »

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168

Sont également cotés sur Euronext Growth 33 437 806 BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

www.deltadrone.com

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin
+33 1 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr

Contact presse :



Robin Ecolan
+33 1 55 02 14 70
r.ecolan@open2europe.com

Sarah Ousahla
+33 1 55 02 15 31
s.ousahla@open2europe.com

A propos de Mare Nostrum : Depuis près de 15 ans, le groupe Mare Nostrum est un expert innovant de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement, la formation ainsi que le portage salarial et la mobilité professionnelle. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarque dédiée aux PME/ETI. Son approche sur-mesure orientée clients à forte valeur ajoutée, lui permet d'afficher une croissance rentable et dynamique. Il s'appuie sur plus de 270 collaborateurs permanents, 12 000 intérimaires et plus de 100 implantations commerciales (France et International). Mare Nostrum est labellisé « Entreprise innovante » par Bpifrance et éligible au dispositif PEA-PME. FR0013400835 - Mnémonique : ALMAR



Contacts



Investisseurs

Nicolas Cuynat

Tél : +33 (0)4 38 12 33 50

investisseurs@mare-nostrum.eu

Presse

Céline Anselme

Tél : +33 (0)4 76 24 91 38

canselme@mare-nostrum.eu



Investisseurs

Jérôme Gacoin / Solène Kennis

Tél : +33 (0)1 75 77 54 68

skennis@aelium.fr